

Mission Permanente
du Royaume du Maroc

Genève

2355

3835

70 SEP. 2014



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

CONFIDENTIEL Genève, le 29 septembre 2014
A

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

Destinataires principaux : Cab - MD – SG-DG8.1-DG8.3

Objet : Bilan de la 27^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme.

J'ai l'honneur de vous présenter, ci-après, le bilan de la 27^{ème} session du CDH, qui a tenu ses travaux du 8 au 26 septembre 2014. La contribution de cette Mission a été parmi les plus denses et les plus riches, tant en termes qualitatifs que quantitatifs.

I- Question nationale

I- Accrochages maroco-algériens sur le Sahara marocain

* Cette session a été marquée par des échanges virulents entre le Maroc et l'Algérie sur le Sahara. Le premier échange s'est déroulé en présence du Haut Commissaire, le Prince Zeid Al Hussein.

* La stratégie de cette Mission a consisté à bilatéraliser avec l'Algérie la question du Sahara, consacrer le parallèle Sahara marocain/kabylie+ghardaya+Tindouf, contester le statut d'observateur dont l'Algérie se prévalait, dénoncer sa fermeture aux ONG internationales et aux procédures spéciales, critiquer l'attitude schizophrène de l'Algérie sur l'autodétermination, isoler l'Algérie en dénonçant le caractère politique de sa démarche au sein du CDH sur le Sahara marocain.

* L'intervention laconique de la Namibie sur le Sahara lors du débat avec le Haut Commissaire, n'a pas remis en cause le caractère maroco-algérien de cet échange. L'Ambassadeur de la Namibie a confié à cette Mission qu'elle comprend l'attitude du Maroc et qu'elle en informerait positivement sa capitale.

* La force des réponses du Maroc devant le Haut Commissaire, surtout lors du point 4, entièrement axé sur la triple situation Kabylie/Ghardaya/Tindouf, a contraint l'Algérie à éviter toute évocation du Sahara lors du point 8, se contentant d'une déclaration d'ordre général sur la déclaration de Vienne. Cette Mission a répondu par une déclaration d'ordre général non sans promouvoir le rôle des Commissions régionales du CNDH au Sahara marocain.

* La Mission a profité du débat sur le thème du droit à la paix pour faire une déclaration sur les paramètres fondamentaux de ce droit, critiquant indirectement la posture de l'Algérie sur le Sahara.

2- Débats des ONG sur le Sahara

* Les ONG de nos Provinces du Sud ont assuré une bonne participation pour défendre notre cause et répondre aux allégations au sujet de notre cause nationale (Amnesty et France Libertés).

* Les ONG marocaines ont organisé deux événements parallèles sur le Sahara marocain. Elles ont fait quatre déclarations, de M. Ahmed Najji, de Mme Mina Laghzal, Mme Boussaola et Mme Duihi Aicha, sur les points 4 sur les situations et 8 sur la déclaration de Vienne.

* La présence et l'activisme des séparatistes a été globalement faible. Les ONG pro-polisario ne sont intervenues que deux fois sur le point 4.

* France Libertés, ISMUN ont organisé deux événements parallèles pro-Polisario, qui ont été un réel échec sur le plan de la participation et de la visibilité.

* Le polisario a semblé privilégier les contacts dans les couloirs afin de nouer des relations et sensibiliser sur la thèse séparatiste.

* L'ONG MRAP traditionnel porte voix des séparatistes et de l'Algérie n'a pas participé aux débats. Son Représentant, le mercenaire Frattorini, l'ayant abandonnée pour une autre ONG à Genève.

II- Contribution du Maroc aux autres travaux de la session

1- Intensité de l'activité de la délégation marocaine :

La participation de cette Mission a été marquée par une intensité particulière. Ainsi, le Maroc a :

- Contribué activement aux débats de 10 panels thématiques, organisés par le Conseil.
- Organisé 5 grands événements parallèles jugés parmi les plus réussis de cette session.
- Fait 27 déclarations couvrant la quasi-totalité des thèmes de cette session.
- Fait une déclaration au nom du groupe des pays de l'OIF et une déclaration au nom des pays du core groupe de l'initiative contre la torture CTI.
- Contribué à la préparation et l'adoption de 4 déclarations présidentielles.
- Contribué aux négociations et à l'adoption de 32 résolutions.
- Co-présidé avec le Canada 4 réunions de l'OIF et préparé 3 déclarations faites au nom de l'OIF.

2-Initiatives marocaines lors de cette session

Cette Mission a poursuivi la mise en place du Plan d'Action agréé par M. le Ministre, tant à travers l'organisation d'événements parallèles sur des thématiques ciblées et fédératrices qu'à travers un rôle moteur dans l'adoption des résolutions. A cet égard, cette Mission a organisé les événements suivants :

- *Panel sur les rapports à mi-parcours et les mécanismes nationaux de suivi des recommandations de l'UPR* : ce Panel co-organisé par notre pays et le Royaume-Uni fut un réel succès, tant au niveau des panélistes, avec la participation de M. le Délégué Interministériel pour les DH et la Baronne Anclay, Ministre d'Etat britannique au FCO en charge des OI et des Droits de l'homme. Cet événement a été suivi d'une rencontre bilatérale entre les délégations britannique et marocaine.

- *Événement parallèle sur la participation des PMA et des PEI aux travaux du Conseil* : Il a été co-organisé par cette Mission et celle des Pays-Bas, dans la Salle Marocaine du Conseil. Il a permis la participation pour la première fois de 6 représentants des PMA et des Petits Etats Insulaires (Barbade, Suriname, Madagascar, Maldives, Ethiopie, Samoa et Fiji) aux travaux du CDH, grâce au Fonds que notre pays a lancé conjointement avec un groupe de pays pour préserver l'universalité du Conseil.

- *Événement parallèle sur promotion de la vérité, la justice, les réparations et les garanties de non-répétition* : Organisé avec l'Argentine, la Suisse et la France. Le Maroc a été le seul pays organisateur à participé en tant que panéliste -DIDH-, aux côtés du Rapporteur spécial sur cette thématique et des présidents du GTDFI, du CED et du HCDH. Cet événement a consacré le leadership du Maroc sur une thématique qui suscite blocage et irritation chez le voisin algérien.

- *Événement parallèle sur l'Initiative sur la Torture* : Cette mission a participé en tant que panéliste aux côtés des Ambassadeurs des pays leaders de cette initiative -Danemark, Chili, Indonésie, Ghana-. Son Objectif a été de formaliser la création du groupe des amis de la Convention sur la torture.

- *Événement parallèle sur les droits de l'homme et le terrorisme* : il a été initié et préparé par cette Mission avec l'ONG Réseau Global pour le Développement et les droits de l'homme, avec la participation du Bangladesh et l'Académie de Genève. M. Mohamed Ouzgane, du Ministère de l'Intérieur a brillamment présenté l'expérience marocaine. Cet événement a été un réel succès.

- *Rencontre informelle avec le GTDFI* : La délégation marocaine a eu une réunion informelle avec les membres du GTDFI, au cours de laquelle le groupe a qualifié sa coopération avec le Maroc de l'une des plus constructives au monde.

- Le débat interactif sur le rapport de visite au Maroc du GTDA :

La présentation du rapport de visite du GTDA au Maroc a été une occasion de mettre en valeur l'engagement ferme et sincère du Maroc à promouvoir les droits de l'homme à travers la poursuite de son ouverture et de son interaction constructive avec le mécanisme des procédures spéciales.

- Le CNDH a fait trois déclarations lors des débats interactifs avec le GTDA et avec le Rapporteur Spécial sur l'eau potable et l'assainissement et l'Expert indépendant sur les droits des personnes âgées.

Conclusions

* La richesse et la diversité de la contribution de cette Mission aux travaux de cette session, ont donné une grande visibilité à notre pays, en tant que pays membre actif et présent en force sur toutes les thématiques discutées. Il s'agit d'un travail collectif auquel ont contribué la Mission, la DIDH, le CNDH et les ONG marocaines.

* Les échanges du Maroc et de l'Algérie sur le Sahara sont confirmés dans leur bilatéralité et consacrent le parallèle entre la situation au Sahara marocain versus la triple situation des droits de l'homme en Kabylie, Ghradaya et les camps de Tindouf.

* L'Algérie placée sur la défensive, tant sur ces trois situations que sur son statut contesté d'observateur dans ce différend et de pays hôte qui démissionne de ses responsabilités internationales à l'égard des populations des camps.

* L'Algérie est également gênée par la focalisation sur ses propres contradictions entre ses appels au Maroc de s'ouvrir aux mécanismes de l'ONU -Minurso- et sa flagrante fermeture aux procédures spéciales du CDH et aux ONG internationales.

* De manière générale, cette session a été marquée par le positionnement du groupe informel dit Like Minded Group LMG, qui cherche à s'affirmer, de plus en plus, en tant que force de proposition et de négociation sur plusieurs thématiques, au-delà des positions des groupes régionaux traditionnels.

* Le LMG qui rassemble une vingtaine de membres du noyau dur du NAM, en plus de la Russie et de la Chine, est taxé par les Occidentaux de « club de spoilers ». L'Algérie exploite à fond le LMG pour isoler le Maroc.

* Notre réaction aux demandes de soutien des occidentaux sur certaines résolutions, devrait les pousser à réfléchir plus sérieusement sur le coût et la lourde tâche qu'assume notre pays, pour relativiser les positions notamment des groupes régionaux, sur des thématiques touchant directement leurs intérêts.

* La participation de nos ONG notamment des marocains originaires des Provinces du Sud dès le début de la session renforce la contribution du Maroc, lui confère une plus grande visibilité. Elle lui permet d'occuper le terrain et de contrecarrer les agissements de nos adversaires et la pseudo-représentativité des séparatistes du polsario.

* La participation des autres ONG marocaines, devrait être mieux préparée, à Rabat, afin de maîtriser leur contribution à Genève. La DIDH devrait désigner un coordonnateur pour accompagner ces ONG et soutenir leur participation aux différents événements quotidiens de la session.

* L'élection de Si Bennani après celles de Mme Saadia Belmir au CAT, de Mme Houria Slami au GTDFI, en attendant l'endossement par le CDH, dans un mois, de la désignation de Mohammed Ayat comme Expert Indépendant pour la Côte d'Ivoire, confirme la place de choix et la confiance dont le Maroc jouit au sein du CDH et de la Communauté internationale.

Très Haute considération

Le Chargé d'Affaires a.i

Hasfane BOUKILJ

